



ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT EN BIOLOGIE

CONCOURS | ER-2122-101-0649

Enseigner, c'est utiliser différents moyens pour accompagner, soutenir et encadrer les étudiants dans leur chemin vers la réussite. C'est assurer notamment l'élaboration, la planification et la prestation des cours. C'est veiller à une évaluation des apprentissages juste et qui stimule la progression. Enseigner, c'est s'impliquer dans le milieu et contribuer à la vie éducative et sociale du Cégep.

À Victoriaville, c'est plus qu'un Cégep, c'est un environnement de travail qui met la passion de tous les employés au service des étudiants.

CHARGE DISPONIBLE

Plusieurs charges sont à combler

Pour en savoir davantage sur le programme de Sciences de la nature :

<https://www.cegepvicto.ca/programme/sciences-de-la-nature-sante/>

<https://www.cegepvicto.ca/programme/sciences-de-la-nature-pures/>

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité et expérience

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle (baccalauréat), en **Biologie**.
- Formation en pédagogie collégiale et expérience professionnelle et/ou en enseignement souhaitables.

Compétences

- Aptitude à créer un environnement d'apprentissage dynamique et stimulant pour de jeunes adultes;
- Maîtrise des concepts théoriques et aisance à les traduire en éléments pratiques;
- Habileté à communiquer, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Facilité à établir de saines relations et au travail en mode collaboratif;
- Sens de la planification et de l'organisation;
- Autonomie et flexibilité;
- Comportements éthiques et professionnels;
- Connaissance des outils informatiques (suite Microsoft Office, TIC...).

Test requis

- Français écrit

ENTRÉE EN FONCTION

Session Automne 2022

DÉPÔT DE CANDIDATURE

Cet emploi est pour vous! Avant le **2 juin 2022**, rendez-vous au :

www.cegepvicto.ca/emploi/emplois-enseignant/

Les personnes intéressées à déposer leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae en postulant en ligne sur notre site web.

Le Cégep de Victoriaville s'enrichit de sa diversité et est fier de souscrire à un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones ainsi que les personnes handicapées, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics.

Si vous faites partie d'un groupe visé par cette loi, nous vous invitons à compléter votre profil sur notre site internet.

Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de sélection.

Seules les personnes sélectionnées pour une entrevue seront contactées.

CB/ci